

DEMANDE DE DEROGATION A L'INTERDICTION D'UTILISER DES MACHINES DANGEREUSES ET D'EFFECTUER DES TRAVAUX DANGEREUX POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU MUNIS D'UN CONTRAT DE TRAVAIL

Art. R 324-1 à R324-22 du code du travail

*L'autorisation d'utiliser des machines et produits dangereux sera réputée acquise si l'Inspecteur du Travail n'a pas fait connaître sa décision dans un délai de 2 mois à compter de la réception de la demande complète envoyée par lettre recommandée avec avis de réception comportant l'avis favorable du médecin du travail et du professeur ou moniteur d'atelier.
L'autorisation est valable pour toute la durée du contrat d'apprentissage lorsqu'il n'y a pas de modification des équipements de travail, de sécurité et d'environnement de travail*

CAP / BEP Maintenance des véhicules automobiles

POUR LE JEUNE :

NOM et Prénom : Date de naissance :

Formation préparée : Classe :

Etablissement d'enseignement assurant la formation préparée :

ESPACE FORMATION DES METIERS - Avenue Henry Deluc - 2470 BOULAZAC

DEMANDE FORMULEE

Pour les travaux effectués dans l'entreprise

Raison sociale

Adresse :

Lieu de travail (si différent adresse précitée) :

Activité principale :

Fait à Le

Signature et cachet

Pour les travaux effectués dans le Centre de Formation

(identification de l'établissement ou cachet)

Intitulé : **ESPACE FORMATION DES METIERS**

Adresse : **Avenue Henry Deluc**

24750 BOULAZAC

Téléphone : **05.53.02.44.70**

Fait à **Boulazac**, le

Signature et cachet

Etablir, en page 2, la liste des machines, des travaux et des produits dangereux pour lesquels la dérogation est demandée : il s'agit de l'ensemble des machines et matériels, des travaux effectués et des produits utilisés par votre entreprise ou par l'établissement d'enseignement concernant le jeune sus-nommé.

LISTE DES MATERIELS, TRAVAUX ET PRODUITS DANGEREUX

FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE DEROGATION

1- Liste des matériels

Type / Marque / Modèle	Année	Conformité avec la réglementation oui/non	Matériel utilisé dans		Dérogation Oui/non Sans objet (2)
			L'entreprise	L'Espace Formation des Métiers	
				Aucun	

2- Liste des travaux dangereux

	Travaux effectués dans		Dérogation Oui/non Sans objet (2)
	L'entreprise (1)	L'Espace Formation des Métiers (1)	
Mise au point et diagnostic sur moteur tournant / véhicules autos		X	

3- Liste des produits dangereux

	Produits utilisés dans		Dérogation Oui/non Sans objet (2)
	L'entreprise (1)	L'Espace Formation des Métiers (1)	
Carburant		X	

(1) cochez la case correspondante

(2) colonne réservée à l'Inspection du Travail

AVIS ET VISA DU MEDECIN DU TRAVAIL

Favorable

Défavorable

Réserves éventuelles :
.....
.....

Fait à Le

Signature

**AUTORISATION D'ORDE PEDAGOGIQUE DU PROFESSEUR
OU DU MONITEUR D'ATELIER**

Je soussigné(e) (qualité)

autorise le jeune en classe

à utiliser les matériels, les produits et à effectuer les travaux désignés sur les listes établies en page 2.

Sauf :
.....
.....
.....

Fait à **Boulazac**, le

Signature

DECISION DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL

DEROGATION ACCORDEE pour les machines, les produits et travaux exclusivement énumérés sur les listes en page 2 et suivis de la mention « dérogation : oui ».

Sauf pour :

.....

.....

.....

Pour une durée d'un an à compter de ce jour, mais révoquant à tout moment si les conditions qui l'ont fait accorder cessent d'être remplies.

DEROGATION REFUSEE

DEROGATION SANS OBJET

Fait à Le

Signature